



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 DECEMBRE 2024

Délibération N°DEL70/2024

Décision modificative N°3 Budget principal – Centre Communal d'Action Sociale

712

Rapporteur : Mounir CHAKKAR

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	10

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre à 17h10, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 11 décembre 2024, se sont réunis Salle des Commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR.

Etaient présents :

Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Josette MARTIN, Valérie VERDIER-DAUTREME, Isabelle ANTORE, Jacques DAUTREME, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET, Nadine TOUTAIN.

Etaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET (pouvoir à Mounir CHAKKAR), Carine GENTIL, Christine PICARD, Caroline VABRE, Sophie WILLEMIN, Nadine CHOLIN, Marie-Christine RUTKOWSKI, Philippe VISERY.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Dans le cadre de la marche d'octobre rose, le CCAS a pu collecter 11 857,53 €.

En date du 18 octobre 2024, les membres du Conseil d'administration ont voté les modalités d'inscription et la répartition des fonds collectés dans le cadre de la marche d'octobre rose.

Ainsi, les fonds collectés sont redistribués comme suit :

- 75% des recettes soit 8 893.15 €, sont reversées à l'association Tout le monde contre le cancer pour :
 - Soutenir les malades et leur famille pendant les soins et leur convalescence à travers son action « Echappée rose »,
 - Proposer des soins bien-être et des conseils beauté aux femmes malades et accompagnants.
- 25% des recettes soit 2 964.38 €, sont reversées à l'association « Cancer convivialité Dreux » pour :
 - Proposer des activités axées sur le bien-être et la convivialité.

Le Centre Communal d'Action Sociale ayant pris en charge l'encaissement des inscriptions et des dons via sa régie de recettes, je vous propose d'adopter la décision modificative n°3 du Budget Principal pour permettre le reversement aux deux associations partenaires.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	MONTANT	COMMENTAIRES
RECETTES		
CHAPITRE 75	3 376.40 €	Encaissement des dons pour octobre rose 2024.
CHAPITRE 70	8 481.13 €	Encaissement des inscriptions pour la marche d'octobre rose 2024.
TOTAL RECETTES	11 857.53 €	
DÉPENSES		
CHAPITRE 65	11 857.53 €	Reversement des dons et inscriptions.
TOTAL DEPENSES	11 857.53 €	

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

ENTENDU l'exposé de Mounir CHAKKAR.

Adopte la décision modificative N°3 du budget principal du Centre Communal d'Action Sociale.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécurse citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour le Président, par délégation de signature
Le Vice-Président
du Centre Communal d'Action Sociale



Mounir CHAKKAR

Document certifié exécutoire

Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux

Et publication sur le site Internet de la Ville de Dreux le

30 DEC. 2024

31 DEC. 2024

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membre présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES : Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 11/12/2024






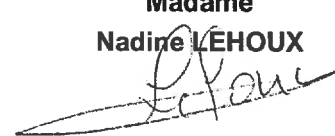

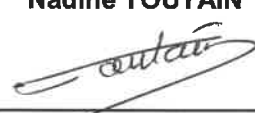
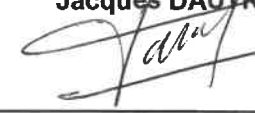
Présenté par le Vice-Président Monsieur Mounir CHAKKAR
 A Dreux le 20/12/2024
 Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session le 20/12/2024
 A Dreux le 20/12/2024

Les membres du Conseil d'Administration

Monsieur Pierre-Frédéric BILLET

Maire de Dreux - Président du Centre Communal d'Action Sociale

Reçu par Monsieur Mounir CHAKKAR

<p>Monsieur Mounir CHAKKAR</p> 	<p>Madame Silvia COUSIN</p> 	<p>Madame Josette MARTIN</p> 
<p>Madame Christine PICARD</p> <p>Excusée</p>	<p>Madame Caroline VABRE</p> <p>Excusée</p>	<p>Madame Valérie VERDIER DAUTREME</p> 
<p>Madame Sophie WILLEMIN</p> <p>Excusée</p>	<p>Madame Carine GENTIL</p> <p>Excusée</p>	<p>Madame Isabelle ANTORE</p> 
<p>Madame Nadine CHOLIN</p> <p>Excusée</p>	<p>Madame Nadine LEHOUX</p> 	<p>Madame Régine-Françoise MAILLET</p> 
<p>Madame Marie-Christine RUTKOWSKI</p> <p>Excusée</p>	<p>Madame Nadine TOUTAIN</p> 	<p>Monsieur Jacques DAUTREME</p> 
<p>Monsieur Philippe VISERY</p> <p>Excusé</p>		

Certifié exécutoire par le Vice-Président, compte tenu de la transmission en préfecture le
 et la publication le

31 DEC. 2024

31 DEC. 2024

A Dreux, le

